



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Saison culturelle 2018/2019 au Palais des congrès

DEL-2018-052

Numéro de la délibération : 2018/052

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/04/2018

Date de convocation du conseil : 23/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 17/04/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

Étaient absentes excusées : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL

Saison culturelle 2018/2019 au Palais des congrès

Rapport de Laurence KERSUZAN

La commission culture, patrimoine, tourisme et animations propose d'établir la programmation comme suit :

- jeudi 11 octobre : Claudia Tagbo
humour 12 000 €
- jeudi 15 novembre : Manu Dibango
musique 11 000 €
- jeudi 6 décembre : Honoré par un petit Monument
théâtre 4 100 €
- lundi 17 et mardi 18 décembre : Cinéma
scolaires
- jeudi 20 décembre : Issa Doumbia
humour 9 500 €
- jeudi 31 janvier : Les Coquettes
Show musical humoristique 11 500 €
- Samedi 9 février : Pokemon crew
Spectacle pour ados
Festival jeune public *Gamineries* 9 000 €
- jeudi 28 février : Les Frangines
théâtre 10 500 €
- Jeudi 21 mars : Orchestre symphonique de Bretagne
musique 7 500 €

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacements, techniques...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués.

Les montants sont indiqués HT ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire ou l'adjointe déléguée à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 avril 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**